

ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

DÉFENSE DES INTÉRÊTS
DE LA PROFESSION



SERVICES D'AIDE
À LA PRATIQUE



RÉSEAUX DE
CONNAISSANCES



SOLUTIONS
D'ASSURANCE ET
DE PLACEMENTS



COMMUNAUTÉ
SOUDÉE



PROGRAMMES
DE PRESTIGE DE L'ADC

AVANTAGES

AYEZ UNE LONGUEUR
D'AVANCE EN ÉTANT
MEMBRE DE L'ADC



Services d'aide à la pratique

- **CDAnet et Service de réclamation ITRANS 2.0** – Un moyen sûr, rapide et efficace d'envoyer des demandes d'indemnisation par voie électronique au nom de vos patients. C'est pratique et cela fait gagner du temps!
 - ✓ Réduit le temps d'attente des patients pour recevoir les remboursements passant de plusieurs semaines à quelques jours.
 - ✓ Permet de connaître la part exacte du patient à percevoir lors des rendez-vous (après avoir accepté la cession des prestations).
 - ✓ Informations reçues de manière électronique concernant la couverture des patients, les prédéterminations requises, les erreurs de demandes, et plus encore.
- **ExpédiSecur ADC** – Un service de messagerie électronique simple et sécurisé qui permet aux dentistes d'envoyer des informations sur les patients (radiographies, par exemple) sur n'importe quelle adresse électronique.
 - ✓ Respect des obligations de confidentialité pour la transmission électronique des informations relatives aux patients.
 - ✓ Application mobile ExpédiSecur ADC. Utilisez ExpédiSecur depuis votre appareil iOS ou Android.
- **Soutien technique assuré par des experts**, accessible de 7 h 30 à 20 h (HNE). Appelez sans frais au 1-866-788-1212.



Défense des intérêts de la profession : une influence politique qui protège, fait la promotion et travaille à l'avancement de la profession dentaire

L'Association dentaire canadienne (ADC) et les associations dentaires provinciales et territoriales (ADPT) ont activement plaidé en faveur d'améliorations et de modifications du Régime canadien de soins dentaires (RCSD). Nos efforts continus ont abouti à plusieurs réalisations importantes :

- **Prévention des modifications unilatérales des conditions générales** : Le gouvernement a accepté de ne pas modifier unilatéralement les conditions générales du RCSD sans consulter les associations dentaires. Les dentistes sont ainsi protégés contre les changements imprévus.
- **Augmentation de la couverture de base** : Des améliorations significatives ont été apportées à la couverture de base initiale proposée pour le RCSD. Grâce à notre action de défense des intérêts, davantage de traitements et de procédures sont désormais accessibles aux personnes qui remplissent les conditions requises.
- **Surfacturation** : Nous avons plaidé avec succès pour l'inclusion de la surfacturation dans les conditions générales du RCSD. Cela permet aux dentistes de facturer aux patients la différence entre la couverture du régime et le coût réel des services, ce qui apporte souplesse et stabilité financière aux cabinets dentaires.

Avantages de l'adhésion à l'ADC

- **Suppression de l'obligation d'inscription** : Grâce à nos efforts, le gouvernement fédéral a annoncé une voie alternative qui supprime l'obligation d'inscription pour les dentistes.



Réseaux de connaissances

- **L'essentiel de l'ADC** – publié tous les deux mois, le magazine de l'ADC ouvre le dialogue entre l'association nationale et la communauté dentaire. Il informe les dentistes sur les actualités, les nouvelles cliniques et les enjeux concernant la profession. Disponible en français et en anglais.
- **Journal de l'Association dentaire canadienne (JCDA.ca)** – seule revue évaluée par des pairs en médecine dentaire au Canada, le JCDA.ca publie en accès libre des articles de recherche inédits indexés par Medline, le Journal Citation Reports et le Science Citation Index.
- **Oasis de l'ADC** – un blogue et une plateforme vidéo où vous pouvez vous tenir informés des questions cliniques, des problèmes et de la technologie ayant un impact sur la profession dentaire.
- **Infolettre de l'ADC** – Une infolettre numérique hebdomadaire regroupant en un seul endroit pratique des articles provenant de tous les canaux de communication/publications de l'ADC, y compris des vidéos, des messages sur le Web, des articles de journaux et de magazines, ainsi que les derniers contenus du site Web et des médias sociaux de l'ADC.



Communauté soudée

L'ADC a le privilège unique de réunir des experts pour discuter de questions cliniques et d'enjeux pratiques touchant la profession. Grâce à ses nombreux comités, groupes de travail et à son engagement avec des organismes internationaux, l'ADC :

- Recueille, analyse et diffuse de l'information pour aider les dentistes à prendre des décisions éclairées avant d'offrir des soins à leurs patients;
- Facilite et favorise l'échange d'idées au profit de la profession;
- Publie des Énoncés de position comprenant une mise en contexte et des informations probantes sur sujets liés à la santé buccodentaire et à la médecine dentaire.



Avantages de l'adhésion à l'ADC



Accès exclusif à des solutions d'assurance et de placements auprès de notre partenaire spécialisé dans les services financiers, le CDSPI

Le CDSPI est un organisme de services financiers sans but lucratif fonctionnant sous la gouvernance de l'ADC et des associations dentaires provinciales et territoriales participantes afin de soutenir les dentistes canadiens.

Les membres de l'Association bénéficient d'un accès exclusif à :

- Une gestion privée du patrimoine, une gamme de fonds de placement de premier ordre à frais réduits et des services de planification financière personnalisés et gratuits proposés par les experts des services-conseils de CDSPI inc.;
- Le Programme d'aide aux membres (PAM) un service de santé et de bien-être gratuit et confidentiel, parrainé par le CDSPI et fourni par LifeWorks;
- Des tarifs de groupe spéciaux pour les programmes d'assurance, notamment l'assurance vie, l'assurance invalidité, l'assurance voyage et l'assurance bureau.

Visitez www.cdspi.com ou appelez au **1-800-561-9401**.



Affiliation avec les programmes et ressources de prestige de l'ADC

- Le **programme du sceau de l'ADC** vérifie de manière indépendante les allégations spécifiques présentées par un fabricant concernant les bienfaits pour la santé buccodentaire d'un produit. Le sceau de l'ADC assure que ces allégations donneront les résultats escomptés. Le sceau de l'ADC fête son 50^e anniversaire en 2022.
- Le **programme du test d'aptitude aux études dentaires (TAED)** est proposé par l'ADC pour aider les écoles de médecine dentaire à sélectionner les étudiants de première année. Les écoles en médecine dentaire utilisent les résultats du TAED pour prendre leurs décisions d'admission.
- L'ADC héberge l'**ISO/TC 106**, secrétariat international du comité technique des normes en médecine buccodentaire (ISO/TC 106) de l'Organisation internationale de normalisation, ce qui permet de veiller à ce que les experts dentaires du Canada aient voix au chapitre dans l'élaboration de normes internationales contribuant à améliorer la santé mondiale.
- Le **site Web d'options de carrière en médecine dentaire** (dentalcareeroptions.ca) a pour vocation d'aider les étudiants en médecine dentaire et les dentistes en début de carrière à comprendre pleinement les options de carrière qui s'offrent à eux tout au long de leur vie professionnelle.